



Paris, le 24 octobre 2012

Et maintenant ?

Les restrictions budgétaires drastiques se concrétisent : c'est maintenant officiel, Radio France doit compenser une baisse de 23 millions d'euros en 2013 par rapport au budget initialement prévu.

Et cela ne s'arrêtera pas là : nous serons soumis à une baisse équivalente en 2014 et en 2015. Dans trois ans, notre budget de fonctionnement sera amputé d'environ 10%.

S'ajoute le fait que pour assumer le coût des travaux de la Réhabilitation de la Maison de la Radio, le Conseil d'administration avait déjà entériné la possibilité d'un recours à un découvert à hauteur de 35 millions d'euros.

Bref, les trois prochaines années, et contrairement à aujourd'hui, Radio France sera en déficit.

D'ici 2015, il aura fallu céder sur beaucoup de tableaux :

- Plus aucune évolution salariale à négocier
- Le nombre de cachets réduits par un fort recours à la rediffusion
- Des organisations du travail de plus en plus contraignantes
- Un manque de moyens chronique

Malgré tout, les comptes de Radio France seront mauvais faute d'un budget tenable. L'Etat nous demandera d'aller beaucoup plus loin encore.

Et pourtant, il a été décidé en haut lieu qu'il fallait :

- créer une 44eme station de radio locale
- maintenir la fin du chantier de Réhabilitation comme prévu

Merci qui ?